COMMISSION SPORT ET VIE ASSOCIATIVE

Le 23 JANVIER 2021

Etaient présents : Jacques SUIRE, Sylvain PAVIE, Thierry VIAUD, Dominique SIMONET, Etienne PERE.

Sont excusés : Fabienne DUGAS-RAVENEAU, Jean Claude FRANCOIS, Jacky GRAND, Jean Pierre QUERTIMONT.

<u>Dénomination des gymnases</u>

Après délibération des membres présents et lecture de propositions écrites, les noms suivants seront proposés pour validation au conseil municipal :

Guy FAVRE pour le dojo (G2) Professeur d'EPS et initiateur à Pons du club de hand et de judo

James LAPOIRE pour le G1 Professeur d'EPS et initiateur à Pons du club de foot ball, d'athlétisme et élu au conseil municipal.

Daria GUERIN TALBOT pour le G5 championne de France javelot

Restent le grand GYMNASE, la salle de réunion et la salle annexe du dojo. D'autres propositions pourront venir, il nous faudra à nouveau solliciter Jacky GRAND qui de l'avis de tous reste le nom revenant comme une évidence pour l'exercice

Règlement intérieur des gymnases et conventions :

Nous resoumettons à la critique le document. Il semble globalement satisfaire les personnes présentes.

L'usage des gymnases doit être limité aux établissements scolaires et aux associations sportives, seules les manifestations avec un accord exceptionnel de la commune peuvent déroger à cette règle.

Les heures d'ouverture restent du lundi au dimanche et de 7h30 à 23h30. Les utilisateurs seront identifiés grâce aux badges d'accès qui ont été mis en place.

Les utilisateurs seront porteurs de chaussures de sport propres et adaptées, différentes de celles avec lesquelles ils sont entrés dans les locaux.

L'utilisation des tatamis (dojo) se fera exclusivement pieds nus ou en chaussettes (toutes chaussures interdites)

Il semble important de limiter ou d'interdire la nourriture sur les terrains et tribunes des gymnases. Des espaces de convivialité et de restauration devront être organisés et mis à disposition à cet effet.

Subventions aux Associations Sportives

Une étude rapide des subventions accordées aux associations sportives est faite. Elles ne sont encore cette fois traitées que tardivement puisque déjà votées en conseil municipal. Nous avons du hâter cette démarche en ces temps un peu compliqués pour ne pas nuire au bon fonctionnement de nos associations. Etienne PERE le regrette car il souhaite qu'une étude des demandes soit faite au sein de notre commission en amont de ce vote. Il pourrait alors avoir lieu sur proposition des membres de la commission. Nous y veillerons les années à venir, en espérant être débarrassé des contraintes que nous impose cette crise sanitaire.

Mise en place du groupe de travail pour le Skate Park :

Il est décidé de provoquer une rencontre de la sous-commission skate park dès que les contraintes sanitaires nous le permettrons.

Seront invités à participer à réflexion l'ensemble des membres de notre commission, les élus volontaires du conseil municipal, 5 à 7 jeunes volontaires. Nous inviterons au moins pour la première rencontre deux représentants du voisinage qui souhaitent faire part de leurs inquiétudes.

Nous sommes convaincus que ce lieu peut amener certaines nuisances sonores au voisinage. Il nous appartient donc de prendre en compte ces doléances pour choisir au mieux l'implantation de ces équipements. Pour l'instant deux lieux restent en course pour le recevoir :

- Le terrain stabilisé du paradis
- Un espace réservé à cet effet dans le futur aménagement des abords de la piscine

Lors de cette rencontre nous devront aussi définir le type d'infrastructure que nous souhaitons et la surface qui sera y sera allouée au projet.

Actualités et informations diverses :

- Les tribunes sont maintenant complètes dans le G4
- Pons recevra le départ du tour Poitou Charentes les 23 et 24 aout 2021
- Nous pourrions aussi recevoir un regroupement départemental du sport adapté le 19 juin 2021
- Les foulées pontoises et les boucles du printemps sont encore aujourd'hui programmées
- Une deuxième pompe de relevage a été remplacée au stade
- Nous cherchons toujours des photos et des photographes pour changer les illustrations des infrastructures sur le site internet de Pons.
- Nous n'avons pas encore d'horizon pour l'ouverture de nos infrastructures fermées pour cause de crise sanitaire.
- Nous sommes en négociation pour acheter un nouveau local pour installer le club de VTT et l'APOGE suite à la vente du local rue Saint Jacques.